CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES Délibération n° 14.07.099

DELIBERATION DU CONSEIL REGIONAL

DEVELOPPEMENT NUMERIQUE – RHONE-ALPES, LA REGION CONNECTEE

Le Conseil régional en sa réunion des 20 et 24 février 2014,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget de l'exercice 2014,

VU le rapport n°14.07.099 de Monsieur le Président du Conseil régional,

VU l'avis des commissions Aménagement, animation du territoire, foncier, société de l'information et parcs naturels régionaux, Finances et organisation générale,

APRES avoir délibéré,

DECIDE

I-1) d'approuver la stratégie numérique régionale « Rhône-Alpes, la Région Connectée » dans le prolongement de la stratégie « Rhône-Alpes Numérique » adoptée le 29 mars 2012 afin de faciliter l'accès aux services et aux usages numériques à tous les rhônalpins pour garantir dans ce domaine une solidarité sociale, territoriale et générationnelle (voir annexe 1).

I-2) de se fixer comme ambition de faire converger les interventions publiques de l'Europe, de l'Etat, et des autres collectivités en faveur du développement numérique au regard des principes de mise en œuvre des fonds européens, dans le cadre de la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente, et du Contrat de Plan Etat Région.

I-3) de valider les principes d'actions suivants :

* la perspective d'achever la couverture de la Région en fibre à l'abonné d'ici 2025 en contribuant à l'équilibre économique et donc à la pérennité des réseaux d'initiative publique rhônalpins proposant une offre de services activés (selon modalités d'intervention en annexe 2)
* le développement et la diffusion d'usages innovants et pluridisciplinaires en maîtrise d'ouvrage régionale directe et en accompagnement d'initiatives locales (voir annexe 3), et ce au travers de l'inscription du numérique dans les gènes des politiques régionales en cohérence avec les 4 orientations suivantes :
    - mettre l'innovation à portée de main des rhônalpins
    - tisser les liens de la solidarité numérique
    - faciliter l'accès aux services partout et pour tous
    - accompagner les entreprises dans leur mutation numérique ;
* la création d'e-magine, la « manufacture d'idées » au service des usages numériques de demain » (voir annexe 4) ;
* la mise en place d'une politique active en matière d'interopérabilité, de logiciels libres (open source) et de données ouvertes publiques (voir annexe 5) ;

I-4)

a) de voter en Assemblée plénière les modalités opérationnelles et financières définitives de l'intervention régionale (critères d'éligibilité des dossiers et de modulation, choix du ou des scénarios d'ingénierie financière…)
b) de donner délégation à la commission permanente pour conlure les conventions avec les Réseaux d'Initiative Publique départementaux.

Le Président du Conseil régional

Jean-Jack QUEYRANNE

Annexe 1

ANNEXE 1: LA REGION CONNECTEE

Rhône-Alpes, la Région Connectée

Ambitions et Perspectives

22 janvier 2014

Introduction / sommaire

Rhône-Alpes est une région ouverte aux nouvelles technologies, une terre d'ingénieurs, de savants, de mécaniciens et de grands industriels qui ont porté les grandes innovations. Au XIX^{ème} siècle, elle a vu naître les transports ferroviaires et le cinéma. Au XX^{ème} siècle, elle a été le fer de lance des industries de pointe, dans le domaine de la santé, de la chimie, de l'industrie automobile, de la micro-électronique et des jeux vidéo.

En 10 ans, la Région a incontestablement pris une longueur d'avance dans le domaine du numérique. Mais tout bouge très vite. Les médias et les contenus se multiplient, convergent. La course au très haut débit s'accélère pour répondre à des besoins croissants. L'accès à l'information par tous et partout est décisive pour les citoyens, les entreprises, l'économie rhônalpine et pour la place que doit tenir notre région dans le monde.

Face à des enjeux à la fois sociaux, territoriaux et générationnels, Rhône-Alpes a un grand rôle à jouer. Et pour développer les infrastructures, les usages, les services et la diffusion des contenus, elle n'est pas seule : concertation avec les opérateurs, partenariats avec les collectivités, l'Etat et l'Europe, le contexte est tout ce qu'il y a de plus favorable pour passer à la vitesse supérieure et les montages innovants peuvent faire la différence. Pour relever les défis d'un monde qui sera plus que jamais connecté, Rhône-Alpes répond présent pour l'avenir.

La Région Pionnière **pages 4/5**

Ou comment la Région Rhône-Alpes est devenue la première région numérique de France (hors Île-de-France)

> Une participation active au développement du haut débit

> Une source d'innovations pour les usages et les services

La Région Visionnaire **pages 6/7**

Ou comment la Région Rhône-Alpes met en œuvre une stratégie numérique au service de ses politiques régionales

> Une rupture technologique cruciale pour le futur

> Mettre le numérique au cœur de la vie des Rhônalpins

La Région Connectée **pages 8/9**

Ou comment la Région Rhône-Alpes doit se mobiliser pour relever les défis du numérique à l'horizon 2025

Flashons pour la Région **page 10**

Liste des QR code donnant accès à des vidéos et des sites internet illustrant la Région Connectée à travers des thèmes porteurs : le Robot Lycéen, les GIX…

La Région Pionnière

Ou comment la Région Rhône-Alpes est devenue la première région numérique de France (hors Île-de-France)

De 2006 à 2011, la Région Rhône-Alpes a été l'une des premières régions françaises à développer une politique cohérente en matière de numérique, avec une idée forte : mettre les nouvelles technologies au service des habitants, en améliorant la couverture en haut débit du territoire et en proposant de nouveaux usages intelligents.

Une participation active au développement du haut débit

Facebook est devenu accessible à tous en 2006 et le premier iPhone est apparu en 2007. Une éternité déjà. Pourtant, dès cette époque, il fallait en matière d'infrastructures anticiper les besoins d'aujourd'hui. Et de demain. C'est pourquoi Rhône-Alpes a très vite choisi de jouer un rôle déterminant pour couvrir les attentes essentielles et aménager les territoires en conséquence.

Dans cette optique, Rhône-Alpes a été la seule Région à accompagner l'ensemble de ses départements dans la mise en œuvre de leurs Réseaux d'Initiative Publique de collecte (RIP) de 1ère génération. Il fallait commencer par le commencement en créant de grandes artères digitales, véritables autoroutes invisibles destinées à donner une colonne vertébrale forte à la couverture numérique régionale en jouant les complémentarités entre les territoires.

Cette politique, destinée également à pallier les limites de l'initiative privée souvent tournée vers la rentabilité à court terme, a porté ses fruits et a permis la mise en œuvre d'aménagements structurants. Les GIX ont ainsi pu voir le jour : auparavant uniquement présents en Île-de-France, ce sont des points d'échanges Internet majeurs pour le développement des entreprises en Rhône-Alpes.

Une source d'innovation pour les usages et les services

Multiplier le débit des données est une chose. Les utiliser pour faciliter le quotidien de tous en est une autre. Dans ce domaine, Rhône-Alpes a souhaité être exemplaire en optimisant certains de ses dispositifs et en accompagnant les acteurs locaux dans la mise en œuvre de plus de 60 services en ligne. En parallèle, la Région a elle-même œuvré à la multiplication de nouveaux services destinés à améliorer la vie des Rhônalpins. De nombreuses ambitions ont ainsi pu être réalisées :

Brancher les lycéens : le câblage de tous les établissements a permis aux lycéens de bénéficier d'un accès optimal à internet, à la connaissance et à des services dédiés, comme la carte M'RA disponible en ligne.

Connecter les lieux d'enseignement : le réseau Amplivi@, déployé en fibre optique, a réussi à mettre en lien les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur. Résultat, tout le monde communique mieux pour le meilleur de l'éducation.

Faciliter la vie des voyageurs : avec « multitud.org », un service interactif pour trouver le meilleur itinéraire en utilisant les moyens de transports en commun à travers toute la région; avec SITRA, une plateforme de réservation d'hébergements avec disponibilités réactualisées en temps réel ; avec Rhône-Alpes TV, la web TV dédiée au tourisme et aux activités locales… rien n'a été oublié pour mieux bouger en Rhône-Alpes.

Former à l'outil numérique : les 450 Espaces Publics Numériques coordonnent encore mieux leur énergies grâce à la Région pour aider chaque Rhônalpin à se familiariser avec les outils numériques.

Accompagner les entreprises : avec SI-PME, un programme pour coacher les décideurs et les aider à intégrer le numérique dans leurs activités ; avec OREE, une plateforme collaborative permettant de partager des expériences et d'améliorer ses pratiques ; sans oublier les actions menées pour regrouper les acteurs de la filière numérique dans le domaine des logiciels (Cluster Edit) ou du cinéma et des jeux vidéos (Imaginove, …)

Communiquer à distance : dans la santé notamment, avec des applications de suivi de parcours de santé des personnes malades et des services d'urgence.

Interagir sur tout le territoire : en soutenant le actions de participation citoyenne, mais aussi en aidant les territoires à partager leurs moyens grâce au dispositif Terres à Clic pour développer des services numériques connectés aux besoins locaux, de l'accueil des nouveau arrivants à la promotions des produits du terroir…

Optimiser les administrations : en dématérialisant les marchés publics et en améliorant le fonctionnement des services.

La Région Visionnaire

Ou comment la Région Rhône-Alpes met en œuvre une stratégie numérique au service de ses politiques régionales

En faisant du numérique une priorité de son action en matière d'aménagement du territoire, Rhône-Alpes a compris qu'une révolution technologique allait impacter tous les pans de la vie en société, chaque citoyen, chaque famille, chaque génération, chaque entreprise, chaque activité, chaque profession. Dans cette perspective, la Région a voulu voir plus loin pour que le progrès profite à tous.

Une rupture technologique cruciale pour le futur

Les données, les emails, les images, les vidéos, les conversations téléphoniques, les services en ligne et les programmes TV ne sont pas juste des téraoctets qui circulent dans des tuyaux. Ils représentent une révolution numérique majeure qui est un formidable levier de croissance et d'attractivité pour notre région.

Pour les entreprises, la qualité des télécommunications est devenue un critère d'implantation plus important que la qualité des liaisons de transport. Source de compétitivité et d'emploi, les nouvelles technologies de l'information changent les modes de vie et bouleversent notre vision des distances, nos relations à l'information, à la formation, à la culture, à la consommation, à la production... Voilà pourquoi cette rupture technologique ne doit pas aboutir à une fracture entre les territoires, les générations et les citoyens.

En misant très tôt sur la fibre optique, la Région Rhône-Alpes a fait le bon choix technologique. Par rapport à l'ADSL et au réseau cuivre, la fibre optique est capable de transporter beaucoup plus de données dans des conditions de performance et de respect de l'environnement infiniment meilleures. Alors que la France pointe à la 18ème place pour son réseau à très haut débit, Rhône-Alpes a montré la voie : dès 2012, 8 500 kilomètres raccordaient Rhône-Alpes, desservaient plus de 800 zones d'activité et permettaient à des milliers d'entreprises de mieux communiquer.

Mettre le numérique au cœur de la vie des Rhônalpins

Au delà de la question du très haut débit et des infrastructures, l'enjeu pour Rhône-Alpes est d'irriguer l'ensemble de ses politiques régionales grâce aux nouveaux usages liés au numérique. Cette vision s'est développée à travers 4 orientations fortes :

- Inventer les usages numériques de demain :

Bien sûr dans l'enseignement : bienvenue au Robot Lycéen au service des élèves temporairement éloignés du milieu scolaire, place au Serious Game « Planète Lycée » pour sensibiliser les lycéens à l'éco-responsabilité…
Naturellement dans le domaine de la géolocalisation : avec Georhonalpes.fr, des cartes virtuelles accessibles en un clic pour visualiser tout le territoire régional et ses infrastructures ; avec des applications dédiées sur smartphone pour découvrir le patrimoine rhônalpin…
Evidemment dans la culture : la Région a aidé les salles de cinéma à s'équiper en numérique et contribue à la diffusion liée au patrimoine culturel et aux arts numériques.

- Tisser des liens de solidarité numérique :

Des moyens importants ont été mis en oeuvre pour que les Rhônalpins s'approprient les nouvelles pratiques liées au monde digital:
Le Pass Numérique permet ainsi de bénéficier de 10 heures d'accompagnement dans un Espace Public Numérique (EPN) pour développer ses compétences numériques, de la pratique des outils à la maîtrise des démarches en ligne.
Dans le même temps, les EPN ont été aménagés pour améliorer l'accessibilité (physique, visuelle, auditive, linguistique…) des publics les plus vulnérables.

- Accompagner les entreprises dans leur mutation numérique :

Le dispositif Atouts Numériques a été lancé pour permettre à près de 10 000 artisans et Très Petites Entreprises de s'approprier le numérique et les nouvelles technologies de l'information, un enjeu majeur pour le développement de leur activité.

- Développer les services en ligne partout et pour tous :

Pour stimuler la circulation de l'information et les services qui peuvent y être associés, il a été décidé d'ouvrir les données publiques à tous. Cette bibliothèque numérique en « open data » est une véritable mine d'informations à exploiter pour développer des applications numériques et mobiles. En les rendant accessibles à tous et en lançant des appels à projets dans ce domaine, la Région stimule la créativité et l'esprit d'innovation. Charge aux entreprises privées, aux associations et aux acteurs du numérique d'inventer les meilleurs services mobiles de demain pour répondre aux besoins des citoyens !

La Région Connectée

Ou comment la Région Rhône-Alpes doit se mobiliser pour relever les défis du numérique à l'horizon 2025

L'objectif de permettre à tous les Rhônalpins d'accéder au très haut débit d'ici 2025 grâce à la fibre optique est ambitieux mais indispensable. Il est essentiel pour que la révolution numérique et tous ses bénéfices n'oublient personne. Il est vital pour que l'économie de Rhône-Alpes profite durablement de l'effet de levier de toutes les technologies de l'information. Pour relever ces défis, la donne a changé. L'Etat possède une posture beaucoup plus favorable à cette volonté numérique et l'Europe a décidé de confier des fonds dédiés aux Régions. Autant d'opportunités pour passer à la vitesse supérieure.

Faire converger les interventions publiques vers la fibre optique

En moins de 5 ans, les quantités de données transmises sur les réseaux ont été quintuplées. Face à cette demande de débit sans cesse croissante, la fibre optique répond présent. La Région Rhône-Alpes se doit donc de poursuivre la couverture entamée avec les RIP de 1ère génération. Les grands axes de communication ont été installés, il s'agit désormais d'installer la fibre optique jusqu'à l'abonné avec les RIP de 2ème génération.

L'objectif est de contribuer à un maillage du territoire qui interdise toute fracture numérique et permette de toucher tout le monde. Il s'agit également de répondre aux déclarations des opérateurs qui se focalisent sur les zones urbaines les plus peuplées. La vocation de la Région est donc de se concentrer sur les zones non conventionnées, péri-urbaines, les sites stratégiques pour les entreprises et les services publics, sans oublier les zones de montagne, prioritaires pour le développement numérique de Rhône-Alpes.

Dans ce contexte, la Région a plus que jamais vocation à devenir le chef de file naturel de l'aménagement numérique du territoire grâce à des partenariats qui vont de l'Union Européenne aux opérateurs, en passant par l'Etat et l'ensemble des collectivités. Dans le même ordre d'idée, la Région innove pour investir en créant des montages financiers spécifiques, en maîtrise d'ouvrage ou en accompagnement des acteurs. L'ambition est plus que jamais de rationnaliser les investissements, de supprimer les subventions à fonds perdus tout en donnant une meilleure visibilité à la Région dans le domaine du numérique.

Stimuler la création de contenus et l'éco-système lié au numérique

Dans le domaine des technologies de l'information, Rhône-Alpes possède une réelle stratégie : mettre le citoyen et l'innovation au cœur de ses actions, inscrire le numérique dans les gènes de ses politiques régionales dans tous les domaines d'activité. Avec les infrastructures d'un côté, les contenus et les services de l'autre, tout un éco-système vertueux se construit pour encourager la créativité et l'inventivité des Rhônalpins en matière d'usages numériques.

- Création d'une manufacture d'idées :

Chargé de définir les services numériques de demain, ce « think tank opérationnel » est composé de chercheurs, industriels, collectivités et consommateurs. Son ambition : contribuer à faire naître les innovations et créer les conditions de leur mise en œuvre.

- Démarche de gestion intelligente des territoires :

Application du concept de « smart city » hors des zones urbaines, développement de services intelligents à partir de recueils de données via des objets connectés, des capteurs et des compteurs intelligents, notamment pour le suivi des consommations énergétiques.

- Développement de services à distance et des contenus :

Dans la santé, pour permettre à certains publics d'accéder plus facilement à des services à distance, du diagnostic au suivi médical,
Dans l'enseignement avec le développement des cours disponibles en ligne, les MOOC,
Dans la culture, avec des bornes dédiées pour télécharger des musiques de producteurs locaux, avec la diffusion d'événements culturels, avec l'accès au portail commun des libraires rhônalpins et à des bibliothèques de données en ligne (photothèques, données publiques…),
Pour le quotidien, avec le développement d'applications mobiles (Carte M'RA), avec la diffusion des contenus liés aux territoires et à la région, en particulier sur Rhône-Alpes TV…

- Développement d'actions en faveur de l'économie :

Avec le Pass Entrepreneurs numériques, conçu pour aider les créateurs d'entreprises à mieux maîtriser les enjeux liés aux nouvelles technologies de l'information,
Avec une politique de développement des télécentres et du coworking à travers des expériences originales destinées à stimuler tous les acteurs concernés par ces nouveaux modes d'échanges et de partage.

- Mise en place d'une réflexion sur l'éthique numérique :

De la philosophie sur l'utilisation des données aux implications sociétales des bouleversements technologiques, les questions éthiques restent au cœur de la vision de la Région Rhône-Alpes en matière de politique numérique.

Flashons pour la Région

Pourquoi
Rhône-Alpes Numérique ?

Le robot lycéen

Rhône-Alpes Numérique
Les orientations

La télémédecine
en Rhône-Alpes

GIX /
Nœud d'Echange Internet

Terres A Clic

La fibre optique
en zone rurale

Données publiques

10 pages

Annexe 2

ANNEXE 2 : MODALITES D'INTERVENTION DE LA REGION RHONE-ALPES POUR LA COUVERTURE EN FIBRE A L'ABONNE

➔ Modes d'intervention de la Région :

Jusqu'à présent, la Région a subventionné les Réseaux d'Initiative Publique de collecte (RIP) de 1ère génération de ses huit départements. Il s'agit maintenant de profiter de ces « autoroutes » en fibre pour desservir chaque abonné (RIP 2ème génération).
Le partenariat entre les collectivités maîtres d'ouvrage des RIP et la Région peut trouver un nouveau relais et dépasser la seule mécanique subventionnelle, et ainsi permettre à la Région de capitaliser, elle aussi pleinement, sur le déploiement des réseaux de communications électroniques.

C'est pourquoi, la Région étudie les différentes pistes en matière d'ingénierie financière. Pour exemple, les options en cours d'étude sont: la subvention remboursable, la nue-propriété, la co-propriété, la location de longue durée de capacité (ou IRU[1]), etc sur tout ou partie des RIP déployés. A noter, le traitement comptable de la TVA, selon les modalités retenues, ne serait pas neutre quant à l'effet levier du soutien régional. Il pourrait être ainsi une ressource supplémentaire pour les collectivités soutenues dans l'hypothèse de récupération de la TVA.

Ainsi, la Région valide la continuité de son implication dans la couverture très haut débit et sa contribution à l'équilibre économique et donc à la pérennité des RIP (sécurisation des business plan des RIP) tout en disposant en contrepartie d'une visibilité de la part des rhônalpins.

Critères d'éligibilité :
La Région mobilisera son action :

- sur les RIP de 2ème génération de fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH et FTTO) déployés sur un périmètre a minima départemental, et présentant un modèle d'affaires cohérent et équilibré
- sur le périmètre d'intervention publique, c'est-à-dire hors des zones conventionnées
- en donnant une priorité à la couverture des entreprises (implantées en zones d'activités ou en diffus) et des sites publics
- à condition de respecter le cahier d'exigences régional précisant les caractéristiques technico-économiques des RIP. Au-delà des indicateurs de suivi des déploiements, ce cahier décrira finement les choix et la définition des critères de recevabilité des projets de fibre à l'abonné au titre :
    - de la couverture géographique du réseau et des critères de complétude et d'équité de cette couverture,
    - du catalogue de services et des critères d'exhaustivité et de diversité de l'offre,
    - des modalités financières d'accès aux services et des critères concurrentiels et de non discrimination,
    - des caractéristiques techniques réseau-services (dont l'interopérabilité) et des critères d'accessibilité (dont neutralité, mutualisation) et d'ouverture de l'ouvrage mis en œuvre à tous les opérateurs,
    - des modalités d'investissement et du critère de performance de ces investissements et de retour sur participation publique,
    - de la couverture des services,
    - de l'accessibilité et de l'ouverture de l'ouvrage mis en œuvre tout particulièrement pour les usages portés par les collectivités locales adhérentes des RIP.

[1] IRU : Indefeasible Rights of Use ou droit irrévocable d'usage sur une longue durée

Estimation de la participation régionale par département:

Il reste à ce jour environ 2 000 000 prises fibre à l'abonné à construire hors des zones conventionnées pour raccorder en Rhône-Alpes les particuliers et les professionnels.

Le coût moyen de la prise FTTx en Rhône-Alpes est de 900€ environ (hors collecte et raccordement).

Les différents cofinanceurs potentiels sont les suivants :

- Prêts consentis au maître d'ouvrage (BEI, Caisse des Dépôts et Consignations)
- Etat (Plan « France Très haut débit »)
- Collectivité Maître ouvrage (ou son représentant) + Privé (en fonction du modèle économique retenu)
- Autres Collectivités infrarégionales
- Région

Le montant d'investissement de la Région par département sera modulé entre 150 à 200€ par prise FTTx en fonction de l'analyse régionale :

- des critères socio-économiques du département
- du coût moyen départemental à la prise fibre (hors collecte, hors raccordement).

Une enveloppe et un conventionnement par département:

En fonction du nombre de prises restant à réaliser en dehors des zones conventionnées des opérateurs, un montant maximum d'aide régionale sera arrêté par département.
Une convention, entre la Région et chaque maître d'ouvrage, de 10 ans maximum phasée en deux périodes de 5 ans fixera les modalités d'intervention de la Région en fonction du rythme de déploiement.

Par ailleurs, il est attendu des maîtres d'ouvrage soutenus par la Région :

- l'utilisation systématique d'OPTIC (http://www.optic.rhonealpes.fr/), outil permettant de satisfaire l'obligation de déclaration des travaux prévu au L49 du CPCE et mis à disposition par la Région pour répondre aux exigences de mutualisation des travaux

- la transmission autant que de besoin des données cartographiées des réseaux déployés suivant le géostandard de la COVADIS (Commission de Validation des Données pour l'Information Spatialisée) afin d'alimenter la plateforme régionale SIG GéoRhône-Alpes.

2 pages

Annexe 3

ANNEXE 3 : LE NUMERIQUE DANS LES GENES DES POLITIQUES REGIONALES

La détention de réseaux de 2ème génération, quelle que soit la forme juridique qu'elle emprunte, ancre la Région dans un processus de mobilisation opérationnelle capable de générer un effet d'entraînement auprès des fournisseurs de contenus et de services de communications électroniques. La Région profite de cette dynamique pour impulser des catégories de services novateurs et lui permettre ainsi de s'inscrire dans une action de long terme.
Avant de vouloir impulser des initiatives numériques auprès de ses partenaires et sur le territoire, la Région se doit d'améliorer ses propres pratiques.
Certains usages sont d'ores et déjà réalisés, d'autres ne sont qu'à l'état de réflexion ou de projet. Ils concourent à la mise en œuvre des orientations délibérées en mars 2012 en matière d'usages et de services numériques :

Orientation 1 : Mettre l'innovation à portée de main des rhônalpins
Orientation 2 : Tisser les liens de la solidarité numérique
Orientation 3 : Faciliter l'accès aux services partout et pour tous
Orientation 4 : Accompagner les entreprises dans leur mutation numérique.

SERVICES REALISES/L'EXISTANT

➔ *Culture*

- Equipement numérique des salles de cinéma
- Applications géolocalisées pour smartphone, permettant de découvrir le patrimoine rhônalpin: guide « Ponts du Rhône », et « patrimoine industriel »
- Site Internet de diffusion et de consultation des dossiers produits par le service de l'Inventaire du patrimoine, à destination du grand public
- promotion des arts numériques
- accompagnement de 30 à 40 œuvres numériques depuis 2011
- groupe de TPE culturelles

Focus :

En avril 2011, l'Assemblée régionale adoptait une délibération « Le numérique, nouvelle donne, nouvelle politique culturelle ». Cette stratégie régionale englobait l'ensemble du champ culturel et prévoyait la mise en œuvre de 11 mesures permettant d'accompagner les fortes mutations de ce secteur. 4 M€ ont depuis été mobilisés par la Région pour ce faire.

La Région accompagne d'abord la mutation des entreprises culturelles face aux évolutions technologiques et aux nouveaux usages. L'équipement numérique des salles de cinéma a fait l'objet d'un programme d'investissement de la Région presque achevé : 2,5 M€ y ont été consacrés.

Depuis 2011 également, des actions de formations collectives, des aides aux projets innovants permettent aux libraires, aux éditeurs, aux producteurs de contenus audiovisuels ou musicaux de mieux comprendre le contexte et de se l'approprier. En outre, les productions les plus innovantes sont subventionnées par la Région. Ainsi, plus de 50 entreprises culturelles sont aujourd'hui des entreprises innovantes proposant des œuvres *cross-media* (multisupports) en audiovisuel et des livres numériques. Cette dynamique s'appuie aussi sur le conseil et l'accompagnement des outils régionaux tels

que l'ARALD ou Imaginove, nationalement reconnus pour leur expertise sur ces questions. Le SCAN, fonds de soutien à la création artistique culturelle numérique, a permis quant à lui de financer près de 100 projets dans les secteurs du spectacle et des arts plastiques.

La Région soutient également la création de plateformes numériques mettant en valeur le patrimoine et l'actualité culturelle régionale. Ainsi un portail numérique présentant l'actualité de l'art contemporain en Rhône-Alpes ouvrira en 2014. Le service régional de l'inventaire continue de développer des applications pour smartphone et prévoit la création d'une photothèque accessible en ligne. Un portail de ressources culturelles numériques est également en projet, porté par la Région, la DRAC, la DRAF et les rectorats, à destination des jeunes rhônalpins et de la communauté pédagogique.

Enfin, on notera avec intérêt le succès de l'avantage *streaming* (diffusion en flux) de la Carte M'RA avec 3600 jeunes abonnés à la plateforme 1D RA.

➔ *Démocratie et citoyenneté*

En matière de participation citoyenne, le numérique offre de nouveaux espaces renouvelant les modes d'expression citoyenne et renforçant la démocratie. Afin que la démocratisation de ces outils permette d'apporter un nouveau souffle à l'expression populaire et ainsi moderniser la démocratie, un enjeu fort réside dans l'accompagnement aux usages.
S'il est primordial de permettre l'accès aux outils numériques et d'accroître les capacités pratiques/techniques des utilisateurs, il nous semble important de prendre en considération à travers Rhône Alpes, la Région Connectée un élément supplémentaire : l'exercice d'une citoyenneté active, connectée et éclairée parmi les objectifs régionaux. Cet élément nous paraît s'inscrire en cohérence avec le rapport du Conseil National du Numérique d'octobre 2013 s'intitulant « Citoyens d'une société numérique »
Aussi il nous paraît essentiel de prendre en considération les usages sociaux et citoyens du numérique comme un enjeu fort. Il s'agit ainsi de développer l'accompagnement à l'usage critique des outils numériques et de promouvoir leurs utilisations avec un objectif de plus-values démocratiques, de capacités citoyennes individuelles et collectives renforcées.
Source d'innovations sociales, les citoyens et les initiatives citoyennes pourraient constituer ainsi, aux côtés des entreprises et des associations rhônalpines, une cible privilégiée de la politique régionale.
Enfin, pour alimenter la « manufacture d'idée », il serait intéressant de promouvoir une logique d'expérimentation et d'innovation permettant de tester de nouvelles méthodes de conception d'actions publiques avec **une visée prospective** et expérimentale.

- Le soutien aux actions de participation citoyenne / SAPC (appel à projet permanent)
Ce soutien vise à accompagner toutes les formes de participation citoyenne inscrites dans des dynamiques collectives, formelles ou informelles, au plus près des territoires de Rhône-Alpes. Le soutien porte sur les méthodes et outils développés pour accompagner la participation citoyenne. Il concerne davantage les processus que le résultat.
A ce titre, une attention particulière est accordée à l'outil numérique au service des démarches participatives et notamment dans l'accompagnement des lycées et CFA éco responsables.

- Conférence Open Days du 14 novembre 2013 sur les outils numériques au service de la démocratie (réalisée)
Une première réflexion régionale a permis de travailler à la façon dont les outils numériques peuvent aider à promouvoir et renforcer la démocratie. En particulier comment les citoyens peuvent faire usage de ces nouveaux outils afin de s'engager dans le débat public, se faire entendre et contribuer au processus démocratique.

- Le Portail de l'Egalité (réalisé)
Il s'agit d'un portail web permettant de recenser les acteurs de la Lutte Contre les Discriminations, de l'Egalité Femmes Hommes et bientôt du monde du handicap. Il a vocation à se développer et devenir un lieu de partage et de ressources pour les associations et institutions qui travaillent dans ces domaines.

- Un réseau social professionnel (réalisation 2014)
Le réseau social professionnel développé dans le cadre des politiques territoriales va être expérimenté pour mettre en réseau l'ensemble des porteurs de
projet (collectivités, CLD, associations, collectifs informels) de participation citoyenne financés par la Région et/ou participant au dynamisme du territoire dans le domaine de la participation.

➔ *Economie*

- Programme SI-PME pour l'accompagnement des PME
- Plateforme collaborative Oree pour les entreprises
- Animation de la filière du numérique (Imaginove, cluster Edit, …)
- Magasin du futur (salon SIHRA 2013)

➔ *Formations continues*

- Formavi@, l'outil numérique des communautés de la formation continue

➔ *Interne Région*

- Dématérialisation des marchés de la Région
- Outils collaboratifs
- Logiciels libres et open data (en cours)

Focus :

Un groupe de travail transversal sur le sujet, co-animé par la DPT et la DGMTRE, a vocation à réaliser une veille sur le sujet et commencer à identifier les données qu'il serait possible d'ouvrir.
Par une lettre de mission en date du 5 mai 2011, Jean-Marie CHOSSON, conseiller régional, a été mandaté par le Président pour travailler sur ces deux champs - logiciels libres et développement de l'open data (mise à disposition de tous et publication sous licences libres des données produites).

L'open data permet :
- une transparence accrue de l'administration et de la gestion des collectivités (ce qui conduit à un renforcement de la capacitation citoyenne et à une amélioration de la qualité de la participation citoyenne),
- le développement de nouveaux services et d'usages citoyens du numérique.
Un groupe de travail co-animé par la DPT et la DGMTRE (service développement numérique) a en effet été installé pour construire cette réflexion avec les autres directions volontaires (DSI, DC, DMG, etc.). Ce groupe de travail réalise un travail de

veille, de benchmark et d'identification des pistes de travail à explorer dans le champ de l'ouverture des données publiques (certaines de ces pistes sont déjà mises en œuvre par le service développement numérique de la DPT). S'agissant des logiciels libres, une étude pilotée par la DSI sur la migration vers des solutions libres des systèmes informatiques du siège de la Région, des lycées et des CFA a été conduite en 2013. Les scénarios de migration qui ont été proposés sont aujourd'hui à l'étude.

➔ *Jeunesse*

- Carte M'RA
- Application mobile « pass contraception-prévention
- keskesex.fr/
- 1dtouch
- Kiosque Information Jeunesse

Focus :

Depuis 2010, le numérique est au cœur des principales évolutions de la carte à puce M'ra :

1. Plan technique : commande en ligne de la carte pour les 300 000 bénéficiaires et dématérialisation du renouvellement des conventions pour les 5 600 partenaires culturels et sportifs.
2. Avantages : création de l'avantage « musique en ligne ». Après avoir fonctionné deux ans sur le principe du téléchargement de titres, il connaît cette année un succès encourageant avec la mise en place d'un système d'écoute en ligne ou streaming, gratuit et illimité.

Pour gagner en lisibilité et en accessibilité pour les jeunes, M'ra anime une page facebook qui compte aujourd'hui 12 000 fans. La Puce, nouveau visuel de la carte depuis 2012, suit aussi l'évolution des usages.

La mise en place à l'automne 2013 d'une application smartphone pour le Pass contraception-prévention proposant informations utiles avec l'accès direct au site internet régional keskesex.fr, la géolocalisation des partenaires, la commande en ligne des coupons et un jeu « love puzzle » a ouvert la voie pour une prochaine application smartphone dédiée à l'ensemble des autres avantages de la carte M'ra.

➔ *Lycées/education*

- Câblage des lycées
- Carte M'RA
- Serious game « Planète lycée »
- Traçabilité numérique dans la restauration

Focus :

L'Expérimentation assistée par ordinateur (ExAO)

Contenu : Il s'agit d'une méthode de réalisation et d'exploitation de mesures pilotée par ordinateur. Une chaîne d'ExAO comprend typiquement : un capteur, une interface d'acquisition de données et un ordinateur permettant la mémorisation et le traitement des mesures grâce à des logiciels dédiés.

Nature de l'opération : Les lycées utilisent ces dispositifs en travaux pratiques de SVT, de physique et de chimie, y compris en classes préparatoires (CPGE).

Obligatoire pour tous les programmes des disciplines scientifiques, y compris pour les baccalauréats du domaine industriel depuis la session de juin 2008, l'équipement de

l'expérimentation assistée par ordinateur est un axe prioritaire de la Région qui a consacré **depuis 2005 plus de 6,9 m€** hors informatique.

Simulateurs pédagogiques

Contenu : Outil qui duplique la réalité en réalité virtuelle et dans laquelle l'utilisateur peut interagir, cette approche est particulièrement adaptée aux formations « métiers ». C'est par ce biais que l'apprenant va comprendre les fonctionnalités de l'application, être corrigé sur ses mauvais usages et acquérir les bons réflexes.

Nature des opérations : Des projets de mise en place de simulateurs sont en cours dans les domaines des conduites routière et fluviale.

- **acquisition de simulateurs de conduite pour véhicules légers et poids lourds.**

  Ce choix se justifie notamment pour la préparation aux examens des permis de conduire B, C et EC des jeunes élèves de la filière professionnelle « conducteurs routiers ».

  La réussite à ces examens conditionnant la validation des épreuves du diplôme, la mise en situation offre aux élèves la possibilité de « revoir» certaines conditions de conduite. Elle favorise ainsi la sécurisation des parcours de formation en réduisant les taux d'échec qui sont fortement préjudiciables car l'élève doit être réorienté au bout de 3 présentations.

  En 2014 et à titre expérimental, un lycée de l'académie de Grenoble sera doté d'un simulateur de conduite dont **le coût est d'environ 110 000 €.**

- **mise à disposition d'un simulateur de conduite fluviale**

  Décision régionale issue du croisement entre besoin de formation et besoin d'emploi sur le bassin Rhône – Saône, le lycée Professionnel les Catalins de Montélimar a été choisi comme pôle de formation à la Navigation fluviale.

  Un simulateur de navigation sur le Rhône, en cours de développement par la CNR, sera mis à la disposition du lycée. Il permettra une réduction des coûts d'exploitation et une augmentation du temps de formation des élèves et futurs stagiaires.

L'impression tridimensionnelle (ou impression 3D)

Contenu : C'est une technique de fabrication additive développée pour le prototypage rapide qui permet de produire un objet réel : un opérateur le dessine sur un écran en utilisant un outil de CAO. Le fichier 3D obtenu est envoyé vers une imprimante spécifique qui le découpe en tranches et dépose ou solidifie de la matière couche par couche pour obtenir la pièce finale. C'est l'empilement de ces couches qui crée un volume.

Nature de l'opération : La réforme du Bac STI devenu STI2D à la rentrée scolaire 2011 a mis en exergue l'intérêt d'activités de prototypage rapide dans les spécialités ITEC (Innovation Technologique et Eco conception) et AC (Architecture et Construction).

Le référentiel du Bac indique, pour les activités de prototypage de pièces, un objectif général de formation à la découverte par l'expérimentation des principes des procédés de transformation de la matière, la réalisation de pièces par un procédé de prototypage rapide et la validation de sa définition par son intégration dans un mécanisme.

Pour répondre à ce besoin, la Région a lancé une consultation en deux lots afin d'équiper les lycées technologiques d'imprimantes 3D :

- Une machine permettant de réaliser des pièces fonctionnelles avec une bonne précision pour la spécialité ITEC. Montant global de l'opération correspondant à l'équipement de l'ensemble des lycées : 28 sites pour l'académie de Grenoble et 21 sites pour l'académie de Lyon, soit 49 établissements pour un **montant total de 1 486 200 €.**

- Une machine destinée à la spécialité AC, permettant de réaliser des maquettes en couleur. Montant global de l'opération correspondant à l'équipement de l'ensemble des lycées : 6 sites pour l'académie de Grenoble et 12 sites pour l'académie de Lyon, soit 18 établissements pour un **montant total de 495 200 €.**

L'instrumentation flexible ou instrumentation virtuelle

Contenu : Solution de prototypage dédiée aux métiers de l'électronique, cet équipement permet de concevoir, déployer des systèmes et instrumenter tout ou partie d'un système réel.

La réforme du Bac STI devenu STI2D à la rentrée de septembre 2011 a mis en évidence le besoin de réaliser des activités d'instrumentation et de prototypage rapide dans les enseignements d'ETC (Enseignements Technologiques Communs), dans la spécialité SIN (Système d'Information et Numérique).

Nature de l'opération : l'objectif est de réaliser un prototype répondant à des contraintes fonctionnelles et structurelles identifiées, l'intégrer dans un système global pour mesurer ses performances, valider son comportement et/ou réaliser des opérations de maintenance.
L'élève doit :

- ✓ A partir d'un produit ou d'un système, implémenter et interconnecter les constituants qu'il a choisis au regard des performances attendues, des évolutions technologiques, socio-économiques, et proposer une organisation de projet.
- ✓ A partir d'une chaîne de conception numérique, installer, configurer, instrumenter un système réel et mettre en œuvre la chaîne d'acquisition et ainsi acquérir, traiter, transmettre et restituer l'information.

Cette opération d'équipement, conduite par appel d'offres sur 2013, a concerné tous les sites STI2D pour la configuration « instrumentation flexible », soit 54 établissements au total et uniquement les sites de spécialité SIN pour les configurations « prototypage rapide », soit 29 établissements, **pour un montant total de 795 000€.**

La chaîne numérique : de la conception à la réalisation

Contenu : Le processus moderne de conception et réalisation d'une pièce s'inscrit aujourd'hui dans une chaîne continue dite numérique dont les principales étapes sont les suivantes :

- ✓ Conception de la pièce avec un logiciel de C.A.O (Conception Assisté par Ordinateur)
- ✓ Génération du programme de réalisation avec possibilité de simulation virtuelle,
- ✓ Transmission du fichier au logiciel de FAO (Fabrication Assistée par Ordinateur),
- ✓ Transmission du programme à la machine par le réseau informatique ou Internet,
- ✓ Mise en ouvre de la machine à commande numérique : fabrication de la pièce.

Nature des opérations : Toutes les formations industrielles utilisent ce type de machine « communicante » dans le cadre de leurs programmes pédagogiques.

Ci-dessous, les principales interventions régionales effectuées ces 5 dernières années dans ce domaine, **pour un montant total d'environ 7 600 000 €** :

- **Productique mécanique :** 10 Toupies = 288 470 € / 3 Centres d'usinage 5 axes = 609 960 € / 4 Tours bi broche (dont 1 commande 2014) = 896 900 €
- **Filière chaudronnerie industrielle :** 11 Découpes plasma = 980 650 € / 2 Découpes jet d'eau = 460 460 €
- **Filière métier de la mode :** 9 Découpes textile = 652 370 € + 6 prévus en 2014 = 420 000 € / 1 Découpe textile et cuir = 68 900 €
- **Filière « bois » :** 5 Centres d'usinage = 436 540 € / 11 Tenonneuses à dérouleur = 413 750 € / 9 Scies à format avec inciseur = 260 490 € / 6 Centres numériques de coupe pour charpente = 780 000 €

Formations dans le domaine de la fibre optique

Contenu : Le déploiement d'infrastructures de communications électroniques à très haut débit représente un fort enjeu en termes de compétitivité des entreprises et d'attractivité des territoires, ainsi que de développement de nouveaux services et usages pour les citoyens.

Les entreprises qui réalisent le déploiement de la fibre optique constatent un déficit de formation dans ce domaine. La Région en lien avec les autorités académiques souhaite jouer un rôle de premier plan pour répondre aux besoins de qualification dans ce domaine.

Nature de l'opération :

Le Bac Pro Systèmes Electroniques Numériques (SEN) a notamment remplacé 3 anciens Bac Pro d'installation et de maintenance des équipements (audiovisuel, informatique, électroménager…). Un technicien titulaire de ce diplôme doit être en mesure ou en tout cas avoir les bases pour intervenir sur les différents équipements et installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, de technologie électronique majoritaire et des secteurs grand public, professionnels ou industriels.

Afin de répondre aux attentes du référentiel d'activités professionnels ainsi qu'au référentiel de compétences et de certification, les plateaux techniques doivent permettre de réaliser des activités pédagogiques liées à la mise en œuvre de la Fibre Optique.

En 2013, deux expérimentations ont été conduites pour mettre en œuvre un équipement nouveau permettant l'apprentissage des techniques de mise en oeuvre de la fibre. Les deux lycées chargés de définir les équipements types pouvant être ensuite déclinés sur tous les sites sont : le lycée Jacques de Flesselles à Lyon et le lycée Portes de l'Oisans à Vizilles.

La traçabilité numérique en restauration scolaire

Les lycées doivent avoir la capacité de retracer rapidement le cheminement de chaque lot d'aliment, unité de production alimentaire ou ingrédient employé, de ses origines jusqu'à sa destination. Si un risque pour la santé était associé à un des ingrédients d'un plat, il est crucial d'isoler la source de l'ingrédient en question et d'empêcher tout produit qui le contient de parvenir aux usagers.

Les systèmes de traçabilité sont en fait des méthodes de tenue de registres qui permettent de conserver un relevé du cheminement d'un produit alimentaire ou d'un ingrédient, de son fournisseur initial jusqu'au consommateur, en passant par toutes les étapes de sa transformation.

Un système de traçabilité permet au lycée de :

- repérer et retirer rapidement du marché tout produit dangereux en cas de rappel
- diagnostiquer les problèmes de production et déterminer le responsable le cas échéant – le traçage peut contribuer à résoudre les problèmes de traitement et à établir la responsabilité d'une tierce partie si les dossiers indiquent que l'ingrédient rappelé provenait d'un fournisseur d'ingrédients ou d'un emballeur.

Les systèmes de traçabilité peuvent être manuels ou informatisés. La méthode d'identification la plus simple est l'étiquette comportant le nom ou le numéro du produit écrit à la main. Le système numérique est plus fiable et efficace. Cette méthode informatisée permet :

- d'accélérer le traitement des données et des produits
- de réduire le nombre d'erreurs
- de réduire la consommation de papier
- de suivre avec précision le parcours des produits

On peut réaliser cette opération de différentes manières, à l'aide d'un appareil numérique :

- Réception des matières premières ou des ingrédients — numérisation de l'information dans un dossier informatique, vérification des caractéristiques du produit ;

- Utilisation des matières premières, des ingrédients ou du matériel d'emballage pour la production — quand les produits sont utilisés pour le traitement, ils sont reliés au processus de fabrication par la numérisation de données telles que le numéro de lot, le numéro de bon de commande, la date limite de consommation et l'heure.

Cette méthode numérique a été transmise aux responsables des restaurants scolaires et expliquée lors des séminaires de chefs de cuisine dans le but de les familiariser avec celle-ci et de l'étendre à l'ensemble des lycées rhônalpins.

➔ *Politiques territoriales*

- Amplivia, réseau très haut débit des communautés de l'enseignement et de la recherche
- Accompagnement des territoires (dispositif Terres à Clic) pour le développement de services numériques
- Baromètre annuel régional du numérique
- Atouts Numériques : appropriation du numérique par 10 000 TPE et artisans sur 3 ans
- Magasin du futur (salon SIHRA 2013)
- Portail des territoires
- Cartora, système d'information géographique régional
- GIX rhônalpins

- Contranet, outil extranet des territoires
- Structuration des réseaux et des structures de l'internet accompagné
- Données publiques ouvertes (open data) (DPT/DGMTRE)

Focus :

La Région Rhône Alpes mène actuellement une réflexion sur l'ouverture de ses données. Un conseiller régional a été mandaté par le Président pour suivre cette évolution. Une donnée ouverte (open data) est une information publique brute, qui a vocation à être librement accessible. La philosophie de l'open data préconise une libre disponibilité pour tous et chacun, sans restriction de copyright, brevets ou d'autres mécanismes de contrôle.

Plusieurs directions travaillent à ce sujet pour identifier les données qui pourraient être mises à disposition par la Région.

En parallèle, un projet de structuration des données cartographiques de la Région est en cours. Il permettra un accès unique à une plateforme de données spatiales exploitables par les services et les partenaires.

Une véritable bibliothèque de données régionales ouvertes va ainsi être progressivement constituée.

➔ *Santé*

- SISRA, et le portail web de la santé en Rhône-Alpes

➔ *Sport*

- portail des bénévoles,
- informatisation de 1 800 clubs de football et handball
- e-learning pour les sportifs de haut niveau en formation aux diplômes d'Etat

➔ *Tourisme*

- Rhône-Alpes TV
- SITRA, outil des offices de tourisme et des professionnels du tourisme

➔ *Transports*

- Centrale OùRA ! (26 AOT partenaires)
- Information multimodale des Voyageurs : (Multitud.org),

LES SERVICES POTENTIELS ou EN PROJET

➔ *Culture*

- Bornes de téléchargement de musique de producteurs locaux
- Photothèque
- Bibliothèque numérique de référence
- Portail commun des libraires rhônalpins
- Création d'une filière de la culture numérique

Focus :

Cette dynamique doit encore se poursuivre. Les évolutions technologiques et les pratiques culturelles profondément bouleversées nous obligent à une veille attentive et à une grande souplesse dans la mise en œuvre de nos dispositifs. La dynamique impulsée en Rhône-Alpes est désormais reconnue au niveau national et nous bénéficions d'une proximité géographique intéressante entre les entreprises maîtrisant les technologies et celles qui produisent les contenus. Cet élan et cette richesse doivent encore être mis à profit.

Il est ainsi prévu de mettre rapidement en oeuvre une mission d'observation des projets culturels innovants menés par les entreprises culturelles, afin d'essayer de qualifier un modèle économique en construction.

Un contrat de filière dans le domaine du livre est en gestation, pour que, dans notre région, l'ensemble de la filière intègre notamment la problématique du numérique.

Il faudra également continuer de soutenir les projets artistiques numériques dans leur production mais aussi prévoir les espaces de mutualisation, de recherche partagée et de fabrication collective. Les expérimentations déjà réalisées dans ce sens, telles que Museomix pour le patrimoine, ou les espaces de travail collectifs sur le site de Pixel, montrent en effet déjà leur pertinence.

Enfin il est prévu de rassembler l'ensemble des acteurs culturels mobilisés par les questions numériques lors d'une journée de débat en 2014.

➔ *Economie*

- French Tech, accélérateur de croissance dans les agglomérations
- Pass Entrepreneurs numériques, accompagnement des créateurs d'entreprises
- SRI : animation du levier innovation par les usages (ex : definition offre de services Fab Lab/Living Lab)
- SRI : achat public innovant
- Les services numériques liés au nouvelle forme entrepreneuriales : telecentres, espaces co working
- La poursuite du volet numérique du Plan PME
- Les outils d'intermédiation financière pour les entreprises (Hubfi), ou de travail collaboratif (Orée)

➔ *Enseignement supérieur*

- Soutien au développement des MOOC (Massive Open Online Courses)

Focus :

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, les technologies numériques contribuent à faire émerger des pédagogies innovantes qui permettent d'envisager de conforter l'accès de tous à l'enseignement supérieur, de renforcer les établissements d'enseignement supérieur, de contribuer à répondre aux défis de la formation tout au long de la vie et à l'insertion des étudiants. Les CLOMs (cours en ligne ouverts massivement ou MOOCs) sont identifiés par les établissements d'enseignement supérieur comme des outils incontournables qui nécessitent une rénovation des contenus et des modes de formation et qui posent la question de la certification des apprentissage et par voie de conséquence les conditions d'attribution des diplômes. Dans le cadre de ses dispositifs de soutien à l'enseignement supérieur, la Région a commencé à soutenir de tels développements et dans le cadre de l'Alliance Universitaire Rhône Alpes, la Région renforcera cette intervention.

➔ *Environnement/Energie*

Focus :

Les apports du développement du numérique aux politiques environnementales sont déjà nombreux, et présentent de plus des potentiels nombreux.

Dans le domaine de l'énergie, on peut en particulier mentionner les sujets liés à la gestion intelligente de l'énergie, qui permettent à la fois d'améliorer l'efficacité énergétique à l'échelle d'un territoire, mais permettent également de constituer une réponse à une décentralisation des sites de production d'énergie liée au développement des énergies renouvelables. En préalable à la mise en place de ces smart grids, une composante essentielle passe par la généralisation de la mise en place de compteurs intelligents dans les bâtiments, qu'ils soient logements ou liés à des usages économiques. Ces technologies sont encore exploratoires, mais présentent un fort potentiel, qui pourrait notamment être abordé dans les démarches en cours sur les Territoires à énergie positive (TEPOS) mis en œuvre par la Région.
Concernant le changement climatique, les usages numériques peuvent largement contribuer à la réduction d'émissions de gaz à effet de serre lorsqu'ils permettent de réduire significativement des déplacements individuels, à niveau constant de service offert. C'est par exemple souvent le cas en matière de formation à distance ou e-learning.

Sur les sujets liés à l'eau et à la biodiversité, les apports du numériques sont essentiellement liés à la transmission et la capitalisation de mesures et d'observation. Dans le cas des risques d'inondation, les réseaux numériques peuvent permettre de prévenir de l'imminence d'une crue, mais on est là dans un domaine purement régalien de sécurité des biens et des personnes. La saisie et l'actualisation de données environnementales peuvent également enrichir la connaissance sur le patrimoine naturel, et peut même comporter une dimension participative et citoyenne. Par exemple le projet « sentinelles de l'environnement » développé par la FRAPNA permet un repérage des atteintes à l'environnement identifié par des citoyens spécifiquement formés. Dans un autre registre, le projet de sciences participatives Phénoclim, porté par le CREA, association de Chamonix, permet à différents acteurs (gestionnaires d'espaces protégés, particuliers, écoles, entreprises) de contribuer par leur observations saisies en ligne à une meilleure connaissance des effets du changement climatique dans le massif alpin. Sans l'outil numérique de tels usages et projets seraient très compromis.

Cela concerne aussi le champ des risques, naturels ou technologiques (Cf la culture du risque menée par la Région). En effet, à chaque fois la composante humaine, notamment comportementale, est très importante. A cet égard, toutes les informations

partagées en temps réels à grande échelle sont une avancée (risque d'inondation, avalanche, fuite de produits chimiques toxiques par exemple).
Le développement du numérique dans les observatoires citoyens (Cf ceux lancés par le Muséum d'Histoire Naturelle ou la LPO) est très précieux, et source de mobilisation citoyenne.

Enfin, le déploiement du numérique au profit de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, particulièrement pour le changement de comportement, est un enjeu prioritaire.
L'exemple de la meilleure solution technique et financière, disponible en temps réel sur un site dédié, deviendra courant demain…

➔ *Formations continues*

- Comptes personnels de formation
- E-portfolio (en lien avec la Jeunesse)

Focus :

La Formation Tout au Long de la Vie constitue un enjeu majeur, en vue de rétablir l'égalité du droit d'accès à la formation et à l'emploi. Elle participe à l'élévation du niveau général de formation des citoyens.

La Région Rhône-Alpes, conformément à la délibération du 2 décembre 2009, en créant le Service Public de la Formation, renforcée par la délibération du 8 avril 2011 portant sur l'« Organisation de l'offre de formation », a voulu rendre plus lisible son action, en organisant une offre de formation cohérente. La délibération du 12 juillet 2012 sur la « Continuité des parcours en formation et vers l'emploi » propose d'aller plus loin et de permettre aux rhônalpins de capitaliser et de valoriser leurs connaissances et compétences qu'ils ont acquises en situations professionnelles et extraprofessionnelles. Il existe des outils qui le permettent déjà, que ce soit en formation continue, ou en formation initiale et notamment en apprentissage. Toutefois, la juxtaposition de ces outils ne se retrouve jamais dans un ensemble cohérent. Par ailleurs, les Emplois d'avenir et le service civique qui pourront constituer une étape complémentaire dans le parcours des jeunes, posent clairement la question de la valorisation des compétences acquises.

Pour toutes ces raisons, sera expérimenté 'un support dématérialisé ou eportefolio qui permette de capitaliser et de valoriser des expériences professionnelles et extraprofessionnelles. Il s'agira là de créer un vecteur capable de fédérer des compétences et des pratiques, afin de donner plus de cohérence et de reconnaissance à chaque parcours de « Formation Tout au Long de la Vie »

➔*Jeunesse*

- E-portfolio (en lien avec les Formations Continues)
- Carte M'RA : application mobile
- Portail de la Jeunesse

Focus :

Rhône-Alpes a fait de la jeunesse sa priorité avec des actions ambitieuses. Mais les politiques jeunesses sont segmentées et disparates. L'empilement des « mesures jeunes » devient illisible pour les jeunes et leur famille. Elles deviennent inefficaces et créatrices d'inégalités. La complexité des dispositifs engendre un non-recours important des jeunes à

leurs droits sociaux. Notre objectif est de rendre tous les dispositifs et actions plus visibles et lisibles, en cohérence avec les nouvelles pratiques numériques des jeunes.

➔ *Lycées/éducation*

- Télé suivi des consommations énergétiques des lycées
- Equipement en imprimantes 3D
- Promotion de produits locaux sous forme de vidéos
- Suivi des déplacements des lycéens (BEFES)

Focus :

Le socle indispensable aux usages des lycées : infrastructures, équipements et services

En étant à l'écoute des nouvelles attentes des utilisateurs d'une part, et des évolutions technologiques d'autre part, la Région poursuit son effort de financement des infrastructures, équipements et services transversaux sur lesquels s'appuient les usages de la communauté éducative. Parmi ces actions « de fond », on distingue notamment :

- La réalisation d'infrastructures de communication (réseaux locaux) - 6 M€ de travaux y sont consacrés annuellement. Une meilleure prise en charge du nomadisme à l'intérieur des bâtiments (sans fil) est réclamée par les lycées. Une phase de concertation sur ce sujet sera engagée.
- Le déploiement chaque année d'environ 8000 postes de travail et des matériels associés, notamment les vidéo projecteurs. Sur 5 ans, cela représente un taux d'équipement d'un poste pour 4 élèves. Chaque année 8 à 10 M€ sont consacrés à ces interventions. La disparition progressive du poste de travail traditionnel au profit de matériels plus légers, plus nomades et affectés à chaque utilisateur, sera pris en compte dans la nouvelle politique d'équipement des lycées publics.
- L'accès à Internet à haut débit est une condition importante au développement des usages. 60% des lycées sont connectés en fibre optique à 10 Mbits/s au réseau Régional Amplivia. Le raccordement des 40% restant, aujourd'hui connectés en SDSL à 8 Mbits/s, sera engagé dès 2014, grâce notamment au soutien du FEDER. Cette action coûtera à terme environ 2 M€ par an (1,6 M€ aujourd'hui).
- Délivrer un service d'assistance informatique : confronté à des utilisateurs de plus en plus exigeants d'une part, et des technologies de plus en plus complexes d'autre part, les moyens humains historiques des lycées et des rectorats se révèlent insuffisants pour assurer le bon fonctionnement des systèmes d'informations des lycées. La Région met en place un dispositif d'assistance informatique, qui s'appuie d'une part sur une équipe de 8 coordonnateurs territorialisés agents de la Région (7 sont opérationnels à ce jour), et d'autre part sur les équipes techniques d'un prestataire retenu par voie de marché. Le marché est financé par la Région à hauteur de 12 M€ sur 3 an. Il est en cours de passation.
- Fournir un service d'Environnement Numérique de Travail (ENT), afin de permettre à l'ensemble de la communauté éducative d'y trouver les informations, outils et services numériques en rapport avec ses activités, qu'elles soient pédagogiques (outils collaboratifs, cours en ligne, accès à du contenu, etc.) ou liées à la vie scolaire (cahier de textes, notes, absences, réservations de salles ou de matériels, etc.) ou encore périscolaires (restauration scolaire, transports, culture, etc.). Le service actuel n'apporte pas satisfaction sur le plan technique. Le nouveau service en cours de définition mettra l'accent sur les attentes exprimées par les utilisateurs, notamment les ressources numériques en ligne et le cahier de texte électronique, ainsi que la coordination avec les autres dispositifs régionaux à destination de la communauté éducative. Le coût annuel du nouveau service est estimé à 1,8 M€ par an.

➔ *Politiques territoriales*

- Robot lycéen au service d'enfants malades éloignés temporairement du lycée (lancement janvier 2014)
- Chasse aux trésors le long de Via Rhôna
- Pass numérique, développement des compétences numériques (lancement début 2014)
- Sensibilisation des publics au numérique et éducation aux medias
- Bibliothèque de données ouvertes régionales (Open Data)
- Bouquet de services régionaux sur mobiles
- GéoRA : infrastructure de données spatiales/ SIG régional
- Un réseau social professionnel (réalisation 2014)

Focus :

Ce réseau social professionnel va être expérimenté pour mettre en réseau l'ensemble des porteurs de projet de participation citoyenne financés par la Région et/ou participant au dynamisme du territoire dans le domaine de la participation.

- Espace pédagogique numérique (projet commun Politiques Territoriales/Formations continues/ Universités et Recherche)

Focus :

L'Espace pédagogique numérique régional sera dédié à l'acquisition de compétences et de connaissances numériques. Il s'adressera aux personnes qui souhaitent développer leur autonomie dans l'usage du numérique, mais également aux professionnels de la formation, de l'éducation et de l'enseignement supérieur qui trouveront là de quoi développer de nouvelles pratiques pédagogiques. Prenant la suite de l'outil Formavia, cet espace pédagogique proposera des supports de cours libres et gratuits, des ressources, des tests de positionnement, des préparations aux certifications informatiques et internet (B2i, C2i2e, PIM, CNI…) et au Pass Numérique régional, ainsi que des espaces collaboratifs de travail. Il constituera une porte d'entrée unique sur la sensibilisation et la formation au numérique en Rhône-Alpes - une première dans la Région. Date de mise en service prévue début 2015

- Démarche de gestion intelligente pour tout le territoire rhônalpin

Focus :

Le concept de « ville intelligente » *(smart city)* répond à un enjeu de gestion efficace des services publics (optimisation des coûts, maîtrise de l'énergie). Toutefois ce concept n'est à ce jour exploré quand dans les grandes agglomérations. Or, il ne doit être abandonné aux seules grandes agglomérations car il exclut les rhônalpins, situés hors de ces zones, de ces services de demain. Il ne doit pas exister de « banlieues numériques ».

Créer des services urbains intelligents sur l'ensemble du territoire rhônalpin mettrait sur le même pied d'égalité les territoires métropolisés, les villes et les territoires ruraux.
Dans une approche forte de solidarité territoriale, la Région veut impulser une démarche sur des territoires et villes moyennes qui n'ont pas les capacités d'ingénierie pour porter seuls des approches de type « villes intelligentes ». Pour cela, elle doit proposer ou faciliter l'accès à des services intelligents sur l'ensemble du territoire rhônalpin.
Cette démarche vers les territoires non urbains n'a pas encore été explorée par d'autres collectivités en France.
Quelques exemples : télé relèves régulières de la tension artérielle de personnes âgées à destination d'un serveur automate qui en analyse les variations et alerte les professionnels de santé, optimisation des tournées des camions d'ordures ménagères

suite à télé signalement du niveau de remplissage des bacs, auto détection de fuites d'eau chez les particuliers, appel automatique des services d'incendie en cas de température ambiante dans l'appartement de plus de 50 degrés, ….

➔ *Santé*

Focus :

Le recours à un raisonnement éthique est primordial dans le cadre du développement du numérique, et plus particulièrement dans la mise en place des systèmes d'information liés à la santé.
Ainsi, dans la mise en place des carnets de santé électroniques, nous avons le devoir d'assurer la sécurité et la traçabilité des données afin de préserver le secret médical. L'accès aux données, leur transmission et toute autre traitement de données divers doit assurer la confidentialité totale du patient, et sa libre information sur son dossier médical.

Ces éléments de respect s'appliquent bien sûr aux autres usages du numérique.
Par ailleurs, un juste équilibre doit être trouvé entre éthique, pratiques professionnelles et financement afin de favoriser un traitement égal de toute la population : accès à la santé, accès à l'information, aide à la décision tout au long de la vie (naissance, accidents, fin de vie), rémunération des praticiens, remboursement des dispositifs médicaux.
Au-delà de cette équité territoriale, le développement du numérique doit permettre également d'améliorer la santé des rhônalpins, notamment au vu des enjeux actuels de santé environnementale. Ceci ne pourra se faire qu'en favorisant au maximum la prévention et la promotion de la santé, seule technique efficace pour que la population prenne conscience des enjeux qui touchent sa santé, et qui ne peut se faire aujourd'hui sans avoir recours aux nouvelles technologies d'informations et de communications. »

En matière de santé, le numérique peut jouer un rôle important en matière d'équité territoriale pour l'accès aux soins et dans la valorisation des activités des maisons de santé ; ainsi, la télémédecine est une nouvelle forme de pratique médicale entre professionnels de santé distants, qui repose sur le partage des connaissances médicales. Elle présente des intérêts évidents en termes d'organisation et de coordination des soins, mais également d'aménagement du territoire. Plus précisément, la téléconsultation, la télé-expertise, la télésurveillance, la téléchirurgie et la téléformation sont autant de pratiques qui favorisent les avancées médicales et l'égal accès aux soins. Là encore ces technologies sont à un stade exploratoire, mais présentent un fort potentiel de développement.
En matière de sensibilisation, des actions sont déjà conduites s'appuyant sur le principe des WebTV, permettant un accès dématérialisé et à la demande à une information en matière de prévention primaire (éducation pour la santé, promotion de la santé et information).
En matière de santé environnementale, les activités de monitoring environnemental sont directement concernées. La gestion de bases de données environnementales et sanitaires, leur partage et leur croisement sont autant de possibilités et d'apports essentiels du numérique à la progression de la collectivité dans la création de connaissances, leur appropriation, le développement d'outils d'information et d'aide à la décision ou d'évaluation dans le domaine.

La préservation de la qualité et de l'accès aux soins impose de nouvelles organisations et une adaptation à l'évolution des pratiques médicales. La Région Rhône-Alpes souhaite promouvoir et encourager la structuration de l'offre e-santé sur son territoire,

en concertation avec les professionnels de santé, industriels, chercheurs et universitaires, patients, financeurs publics et privés et collectivités territoriales. Cette stratégie s'inscrit pleinement dans une logique de lutte contre la désertification médicale, d'égalité d'accès aux soins et d'autonomie des personnes dépendantes.

- Développer les projets de télémédecine pour les situations d'urgences (développement d'outils d'aide à la consultation de patients en situation d'urgence, détection des AVC)
- Développer les projets de télémédecine au service de l'égalité d'accès aux soins en accompagnant le développement numérique des maisons de santé pluri-professionnelles et des centres de santé de la Région, en relation avec les centres hospitaliers de leurs bassins de vie
- Favoriser la télémédecine des maladies chroniques en accompagnant les projets de suivi médical à distance de maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale, cancer)
- Favoriser l'innovation en télémédecine par le soutien à la conception et au déploiement d'outils performants et sécurisés de télé-imagerie, de télé-expertise, de télé-consultation

➔ *Transports*

Focus :

Dans le domaine de l'information multimodale, il s'agit de développer les fonctionnalités des Systèmes d'Information Multimodale (SIM) existants à l'échelle des grands bassins de vie (Multitud', piloté par la Région sur la grande Région Urbaine de Lyon : Ain, Loire, Rhône Nord-Isère, Mâconnais) à l'échelle des départements (Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drome-Ardèche, sous l'égide des conseils généraux, la Région étant partenaire pour la fourniture de données sur ses transports de voyageurs), voire sur de territoires plus restreint ou sensiblement plus large (Alpinfonet, en partenariat avec la Région PACA, l'Etat, d'autres régions alpines, italiennes notamment, dans le cadre d'une programme européen).
Dans tous les cas de figure, l'objectif est de passer d'une information et des calculs d'itinéraire basés sur des horaires théoriques, à une information en temps réel capable de signaler des retards, perturbations, annulations et dans l'idéal, de proposer immédiatement des solutions alternatives, en transport collectif, voire par d'autres modes comme le covoiturage qui par ailleurs doit être de plus en plus intégré dans la chaîne de déplacement et donc d'information sur les modes alternatifs à la voiture individuelle.
Enfin, il s'agit d'enrichir l'information sur les conditions de déplacement, l'accessibilité, les produits tarifaires, les offres promotionnelles, notamment pour lier de plus en plus l'information à distance avec les possibilités qui s'ouvrent de vente à distance.

Dans le domaine plus global des services aux voyageurs (et aux autorités organisatrices) en matière de distribution, de billettique, d'information, le projet de Centrale OùRA! représente une ambition considérable. Unissant vingt-six autorités organisatrices de transports (la Région, les huit Départements et des autorités urbaines) gérant plus de trente réseaux, il vise tout d'abord à permettre à celles d'entre elles qui ne l'ont pas encore fait de se doter d'un système billettique propre rendu accessible financièrement par cette mutualisation.
Il prévoit surtout d'unir toutes ces AOT dans un système billétique mutualisé qui permet de développer considérablement les fonctionnalités offertes. Il serait ainsi possible en tout

point du territoire rhônalpin, dans un espace de vente multimodal, d'acheter tout titre de transport d'un réseau auprès d'une autre, d'acquérir ou de faire reconstituer sa carte OùRA !, de bénéficier du développement de titres combinés entre réseaux, beaucoup pus faciles à créer et gérer, puis, à terme, d'acquérir des titres d'autres régions ou agglomérations françaises, de charger des titres sur smartphone grâce au système dit NFC…

Les autorités organisatrices bénéficieraient de leur côté de retours d'information (anonymisés et objet d'une déclaration CNIL) sur la commercialisation et la validation des titres facilitant grandement l'exploitation et le développement de leurs réseaux.

Enfin, un site OùRA ! donnerait aux usagers toutes les informations nécessaires sur les transports collectifs à l'échelle régionale, et un calculateur d'itinéraire s'appuyant sur les SIM existants ou comblant certaines zones blanches, permettrait depuis ces SIM ou le site OùRA ! de préparer et gérer ses déplacements.

Ce projet, en cas de commande envisagée en mars 2014, se déploierait progressivement avec un site en 2015, le système central au printemps 2016 et l'équipement des réseaux en plusieurs vagues entre 2015 et 2021. Seule la Haute-Normandie a lancé un tel projet, la taille et les fonctionnalités du projet rhônalpin étant sensiblement supérieures.

17 pages

Annexe 4

ANNEXE 4: E-MAGINE, LA MANUFACTURE D'IDEES AU SERVICE DES USAGES NUMERIQUE DE DEMAIN

Si la Région veut pouvoir anticiper les usages de demain, elle doit faire appel à l'intelligence collective. D'où la proposition de créer une manufacture d'idées au service des usages de demain.

Cette action est en parfaite adéquation avec l'objectif de la SRI-SI « explorer et développer les nouveaux champs de l'innovation et répondre aux défis sociétaux ». La manufacture d'idées peut être considérée comme l'instance publique de réflexion dédiée aux services numériques à délivrer au grand public qui participera à alimenter en idées les lieux d'interactions de la région (espaces de coworking, Living Labs, Fab Labs, …).

Elle accompagnera ainsi les décideurs publics dans leur mission de penser les usages de demain pour les rhônalpins (économie, services à la personne, tourisme, santé, énergie, éducation, …).

La réflexion sur les usages de demain passera par une gouvernance associée. Pour cela, la Région mettra en place un laboratoire d'idées et de créativité (think tank opérationnel) composé de :

- Laboratoires de recherche, filières, clusters, pôles de compétitivité, …
- Industriels, fournisseurs de services, start-ups,
- Collectivités, territoires et délégants de RIP,
- Représentants d'usagers

Les services innovants ainsi imaginés devront répondre aux exigences actuelles d'accès en mobilité par les publics (accès fixe et accès sur terminaux mobiles) le cas échéant.

Le tout en lien avec les différents schémas et stratégies régionales (Plan climat, Montagne 2040, SRI-SI, SRTransports, services population, …)

Par ailleurs, ce laboratoire d'idées pourra participer à la labellisation de services innovants proposés par des acteurs locaux dans le cadre d'éventuels appels à labellisation

Il est important que la Région entreprenne une démarche prospective dans l'objectif de :

- connaître les futures tendances, pratiques et besoins, ce qui est d'autant plus important que le numérique est un domaine en évolution constante et dont la mutation est très rapide, avec les principaux acteurs du domaine Recherche et Industrie existants en Rhône-Alpes au travers des clusters de recherche,
- connaître les évolutions et changements technologiques,
- diffuser cette information source d'innovation auprès des entreprises,
- anticiper ces évolutions et donc se situer dans une démarche de développement durable.

Annexe 5

ANNEXE 5 : PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE ACTIVE EN MATIERE D'INTEROPERABILITE, DE LOGICIELS LIBRES (OPEN SOURCE) ET DE DONNEES PUBLIQUES OUVERTES

1- Concernant l'interopérabilité et les échanges de données numériques :

Dans le but d'une bonne interopérabilité et pérennité des données produites, conformément aux conclusions de l'étude logiciels libres menée par la Région et en cohérence avec les préconisations de l'Etat contenues dans le Référentiel Général d'Interopérabilité RGI[1], la Région Rhône-Alpes promeut et incite à l'utilisation de fichiers numériques publiés sous des formats ouverts :

– en interne, pour ses propres usages,
– en externe, dans le cadre de ses partenariats.

2- Concernant l'usage et la promotion des logiciels libres, véritables « biens communs logiciels » :

2-1 La Région Rhône-Alpes privilégie pour ses usages bureautiques courants et ses «logiciels métiers», les systèmes d'exploitation et logiciels libres, mis à disposition et publiés sous licences libres, sous réserve des contraintes techniques et juridiques liées à ses activités. A cet effet, et notamment dans l'hypothèse de fin de vie, d'obsolescence d'une version de logiciel utilisé ou de déploiement d'un nouvel outil, la Région Rhône-Alpes s'engage à étudier et à privilégier la possibilité d'une migration vers une solution libre dans le respect des règles de la commande publique.

2-2 La Région Rhône-Alpes s'engage dans un processus de mutualisation logicielle. A ce titre, la Région souhaite diversifier son implication dans cette démarche en adhérant à l'ADULLACT (Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales) et à l'APRIL (Association de promotion et de défense du logiciel libre).

3- Concernant la diffusion des bonnes pratiques dans les deux domaines suivants :

- interopérabilité et formats ouverts de fichiers
- logiciels libres,

la Région encourage l'ensemble de ses partenaires à agir dans le même sens grâce à des actions de promotion et d'échanges.

Ces actions et échanges pourront cibler:

- tous les publics rhônalpins potentiels (structures et usagers) dont les lycées, les CFA, les universités, les collectivités locales, les entreprises, y compris de l'Economie Sociale et Solidaire, les exploitations agricoles, les associations et le grand public.
- les autres régions françaises dans le cadre des relations que Rhône-Alpes entretient avec elles, et dans le cadre de l'ARF, ainsi que ses partenaires à l'international.

La Région souhaite notamment inscrire son action dans une logique de développement d'un patrimoine commun de logiciels libres. A ce titre, elle incitera ses partenaires, notamment les acteurs du génie logiciel, à participer à cette dynamique via la publication sous licences libres du code source ainsi produit.

[1] RGI http://references.modernisation.gouv.fr/rgi-interoperabilite

4- Concernant l'ouverture des données publiques (open data) :

L'open data permet :
- une transparence accrue de l'administration et de la gestion des collectivités (ce qui conduit à un renforcement de la participation citoyenne et une amélioration de la relation action publique/rhônalpin),
- le développement de nouveaux services et d'usages citoyens du numérique basés sur la coopération.

La Région Rhône-Alpes, dans les règles de respect des données privées protégées par la loi, rentre activement dans une démarche d'ouverture des données qu'elle produit dans l'exercice de ses compétences (OpenData) et qu'elle transforme en « biens communs » accessibles à tous.

La Région Rhône-Alpes accompagne les usages sociaux et citoyens du numérique en articulation avec sa politique de médiation numérique et en cohérence avec ses engagements en terme d'éducation populaire, de cohésion sociale, d'économie et d'économie sociale et solidaire.

2 pages

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES – ASSEMBLEE PLENIERE DU 20 FEVRIER 2014

VŒU DEPOSE PAR L'EXECUTIF

VŒU n°003

TRES HAUT DEBIT : SORTIR DE L'AGE DU CUIVRE

Le Conseil Régional Rhône-Alpes demande :

- **1- que l'Etat dans le cadre du Fonds de Solidarité Numérique ne subventionne plus de montée en débit des réseaux cuivre existants**
- **2- que la mission Champsaur étudie également l'impact financier d'une concurrence des réseaux cuivre et fibre.**
- **3- que le législateur définisse un mode opératoire et une échéance de l'extinction du cuivre à l'instar de ce qui a été fait pour la Télévision Numérique Terrestre.**

.

ADOPTE